

**ECOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE
AR GWENNILI
14, RUE DU STADE
56480 CLÉGUÉREC**

ÉLÉMENTAIRE : 02 97 38 10 43
portable : 07 86 34 10 44
Adresse mèl : ec.0561610w@ac-rennes.fr
Site : <https://arqwennili.toutemonecole.fr/>



Compte rendu du conseil d'école du mardi 16 novembre 2021

Présents :

- Mesdames, Debeaumont, Moinard, Macé et Monsieur Brotel, représentants des parents d'élèves.
- Monsieur Xavier Robin, Adjoint au Maire
- La directrice de l'école Mme Vivier des Vallons et les enseignants de l'école, Mesdames Le Nouveau, Brandeho, Lorinquer, Vandesteene, Le Mouël et M. Salzedo.

Excusés :

- Madame Aucejo, représentante des parents d'élèves
- Monsieur Marc Ropers, Maire de Cléguérec
- Madame Vandesteene, enseignante de l'école
- Madame Damazie-Edmond, IEN
- Monsieur Euzenat, DDEN

1. Echanges école-mairie

➤ Remerciements

× Aménagement de l'école

L'équipe enseignante souhaite adresser ses remerciements à la municipalité pour différentes actions entreprises pour et avec l'école.

- Travaux :

Les services techniques sont intervenus durant l'été pour « créer » une nouvelle salle de classe à destination de la classe bilingue. Pour ce faire, différents travaux d'aménagement ont été nécessaires pour transformer l'ancienne salle de TAP du préau de maternelle en une salle de classe la plus fonctionnelle possible. Ces travaux se sont accompagnés d'achats de différents matériels également.

- Acquisition d'un téléphone portable pour l'école

La municipalité a accédé à notre demande de voir l'école pourvue d'un téléphone portable afin de pouvoir communiquer de manière encore plus rapide avec les familles si besoin.

- Intervention de la mairie pour le maintien de la 5^{ème} classe monolingue.

Le début d'année a été mouvementé et source d'incertitudes, l'école ayant fait l'objet d'une possible mesure de carte scolaire du fait d'effectifs jugés insuffisants par l'inspection académique. La mairie est intervenue auprès des services de l'Education Nationale afin de soutenir et de défendre l'école. Les interventions conjointes de l'équipe enseignante, de l'inspection de la circonscription de Pontivy et de la municipalité ont permis d'obtenir le maintien de la totalité des postes attribués à l'école pour cette année scolaire.

- Médiathèque :

L'équipe enseignante souhaitait également remercier les différents partenaires de la médiathèque pour l'accueil réservé aux enfants et les propositions d'intervention sur l'année. Une première rencontre a d'ailleurs eu lieu pour les plus grands (CE2 au CM2) avec Marie Diaz, illustratrice, auteur et conteuse. Un merveilleux moment d'échanges et de partage.

Durant la semaine du 22 au 26 novembre puis le 29 novembre, les enfants du CE2 au CM2 vont bénéficier d'ateliers de danse contemporaine et assisteront à un spectacle, le tout proposé par l'artiste Mathilde Dinard.

Le vendredi 10 décembre, les enfants à partir de la GS assisteront à un spectacle intitulé « Petit Cirque de A à Z »

Marc va se mettre en contact avec le Centre Culturel afin de voir s'il est possible de proposer des spectacles ou des rencontres d'auteurs aux enfants de PS-MS.

2. Questions propres à l'école et à son fonctionnement.

❖ Les effectifs – l'équipe pédagogique

Voici les effectifs, à ce jour, pour l'année scolaire 2021-2022:

- 31 élèves inscrits en PS1-PS2-MS dont 27 présents dans la classe de M. Salzedo et de Mme Le Corre, ATSEM. Mme Vandesteene assure le complément de service de M.Salzedo le vendredi. Parmi ces 27 élèves, 5 élèves de MS intègrent la classe bilingue breton les jeudis et vendredis.
- 21 GS-CP avec Mme Le Nouveau et Mme Jaffrelo, ATSEM. 4 élèves de GS rejoignent leurs camarades de MS en classe bilingue, 2 jours par semaine
- 15 CE1-CE2 dans la classe de Mme Brandeho
- 16 CE2-CM1 avec Mme Lorinquer et l'intervention de Mme Le Cornec, AESH
- 22 CM2 dans la classe de Mme Vivier des Vallons et Mme Vandesteene, assurant la décharge de direction le jeudi.

L'effectif total de 105 élèves inscrits est stable par rapport à l'année dernière, malgré le départ de plusieurs familles ayant déménagé durant l'été.

❖ Le fonctionnement de l'école

→ Directives Covid, plan Vigipirate et impact sur le fonctionnement de l'école

- Dès le début de cette nouvelle année scolaire, les enfants ont été à nouveau sensibilisés à l'importance du respect des gestes barrières tels que le lavage des mains, les éternuements... Après quelques (trop courtes...) journées courant octobre durant lesquelles, le niveau de vigilance était passé au niveau 1, ceci ayant permis le retrait du masque pour les enfants dans tous les espaces de l'école, le port du masque est redevenu la règle dans les classes depuis le retour des vacances.
- Espérons que nous puissions repasser au niveau 1. Pour cela, l'équipe enseignante insiste bien sur le fait que les enfants doivent venir à l'école **en bonne santé** et fait appel **au bon sens** des familles. En effet, peut-on raisonnablement considérer qu'un enfant est apte à reprendre l'école lorsqu'il a par exemple été malade durant tout un week-end ou s'il a vomi durant toute la nuit précédente ? Cela concerne toutes les affections : gastro, grippe, bronchite, conjonctivite... pas uniquement le Covid. La présence d'un cas avéré d'enfant contaminé par ce virus pourrait entraîner la fermeture d'une classe. La présence d'un enfant porteur d'une gastro pourrait entraîner la contamination d'un grand nombre de ses camarades et/ou de l'enseignant(e) et donc le maintien à domicile de tout le monde!
- Les familles ont été destinataires, avant les vacances, d'un formulaire de consentement à la réalisation d'un test salivaire au sein d'une classe où un cas avéré de Covid nous serait rapporté. Ceci permettra à l'équipe enseignante de réagir très rapidement.

A toutes ces consignes sanitaires s'ajoute le maintien du plan Vigipirate nous contraignant à une vigilance encore accrue des personnes entrant dans l'enceinte de l'école. Pour rappel, les différents accès de l'école sont fermés à clé sur le temps scolaire. Cette vigilance se traduit également par la mise en place d'un exercice « alerte intrusion » dans les semaines à venir.

→ Evaluations CP-CE1 – APC

Les évaluations CP-CE1 se sont déroulées lors de la première période et ont permis de positionner chaque élève en fonction des attendus de début de chacune de ces classes. Elles ont également fait l'objet d'un échange entre les enseignantes et les familles concernées.

Pour faire suite aux évaluations nationales CP-CE1 ou dans le cadre d'une aide ponctuelle, les enseignants peuvent proposer à leurs élèves de les accueillir en APC (Activités Pédagogiques Complémentaires). Ces temps se déroulent de 16h à 17h suivant les modalités définies par chaque enseignant. Toute participation d'un enfant est soumise à accord préalable des parents.

→ Service civique

L'école vient de transmettre à l'Inspection une offre de service civique. Cette offre concerne essentiellement la remise en fonctionnement de la bibliothèque de l'école afin de répondre aux attentes du nouveau projet d'école relatives à la lecture et au développement d'une culture commune. L'offre a été validée et est proposée sur le site officiel du gouvernement : <https://www.service-civique.gouv.fr/> Le service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui doivent candidater via le site et seront reçus pour un entretien afin d'évaluer leur motivation entre autres. A ce jour, l'école a reçu une candidature. Le candidat sera reçu en entretien afin d'évaluer sa motivation et son aptitude au poste proposé.

❖ Le règlement intérieur

Le règlement intérieur, s'il n'a pas subi cette année de modifications majeures, a été présenté et validé en conseil d'école. Il sera très prochainement diffusé auprès des familles.

❖ Les Projets

- Le cycle natation

Le cycle natation, débuté le lundi 13 septembre s'est terminé le lundi 22 novembre. Nous tenons à remercier les parents qui auront su se rendre disponibles pour encadrer les différents groupes et ce, sur 2 séances consécutives. L'équipe fait d'ores et déjà appel aux parents pour les années à venir. En effet, à l'issue de cette année, il ne restera plus que 3 parents habilités pour nous accompagner, ce qui est très juste dans la mesure où la disponibilité de 2 parents dépend de leur planning professionnel. Si des parents souhaitent s'engager et passer l'habilitation piscine, ils peuvent le faire dès cette année. N'hésitez pas à venir en discuter avec l'équipe enseignante.

- Classes de découverte – sorties

→ Les enfants des classes de Mmes Le Nouveau et Brandeho, GS-CP et CE1-CE2 pourraient partir en classe de mer début mai 2022 au centre PEP de Sarzeau. Cette classe transplantée aurait pour objectifs principaux de sensibiliser les enfants au milieu marin par la réalisation notamment d'un aquarium et par différentes activités en lien avec la mer. Ce serait également l'occasion de découvrir une partie du patrimoine historique du Morbihan.

→ Les enfants des classes de Mmes Lorinquer et Vivier des Vallons, CE2-CM1 et CM2, pourraient, quant à eux, se rendre 4 jours en Dordogne en juin 2022. Les thèmes retenus sont : Histoire et Patrimoine en CE2-CM1, Histoire et activités sportives pour les CM2. Les familles des enfants concernés ont été destinataires d'un sondage afin d'obtenir un premier accord de principe au vu du coût d'une telle classe de découverte. La totalité des familles y a répondu favorablement. Cependant, les représentants de parents d'élèves ont fait remonter différentes interrogations de parents relatives au montant du voyage, aux choix pédagogiques. Mmes Lorinquer et Vivier des Vallons vont proposer d'ici aux vacances de Noël une première réunion aux familles afin de présenter le projet et d'en discuter avec les familles avant de monter le dossier complet du projet.

→ Les enfants des classes de M. Salzedo et de Mme Le Mouël bénéficieront au cours de l'année de sorties ponctuelles, à la journée.

❖ Informations complémentaires - questions diverses :

• Plan « bibliothèques d'école »

- Au mois de juin, l'école avait monté un dossier à destination du Ministère de l'Education Nationale dans le cadre d'un plan d'équipement pluriannuel visant la constitution ou la re-constitution d'un fonds de livres pour la bibliothèque de l'école. Ayant été retenus, nous nous sommes vus attribuer une subvention de 1 500 euros par l'Etat à laquelle s'est ajoutée une participation de 318 euros de la commune. Cette subvention a permis l'achat de plus de 150 nouveaux livres venant compléter et renouveler le fonds déjà existant de l'école. Tout cela concourt également à donner corps au volet du Projet d'école ayant trait à la lecture.
- La gestion de ce fonds sera confiée à la personne qui sera nommée, éventuellement, sur le poste de service civique.

- **Chorale**

- La chorale des classes élémentaires a repris depuis le retour des vacances de la Toussaint. Les enfants des 3 classes se retrouvent tous les mardis après-midi dans le préau de l'élémentaire. Une distance minimale est maintenue entre chaque enfant et la pratique du chant se fait avec le port du masque.

- **Programme annuel d'enquêtes statistiques**

- L'école, et plus particulièrement les enfants de petite section 2^{ème} année, a été retenue pour fournir un panel d'élèves dans le cadre d'une enquête nationale visant à suivre ces enfants depuis leur entrée en maternelle jusqu'à leur sortie du secondaire, cela à des fins de statistiques. Les parents des enfants concernés ont été destinataires d'un courrier leur expliquant les enjeux et la mise en place du dispositif.

- **Quel est l'avenir de la classe bilingue ?**

- L'ouverture de la classe bilingue breton cette année relève d'une volonté conjointe de l'inspection académique et de la commune. A ce jour, 9 enfants sont accueillis à mi-temps, les jeudis et vendredis. Le reste de la semaine, ils retrouvent leurs camarades en filière monolingue.
- Il est bien difficile de se projeter en termes d'effectifs pour les années à venir.
- En ce qui concerne les 9 enfants inscrits : 5 devraient, logiquement, poursuivre l'an prochain en GS bilingue et les 4 autres intégreront le CP. Les effectifs étant réduits, il est fort possible que nous conservions une classe bilingue à mi-temps. Quant à savoir comment se déroulerait la scolarisation des élèves de CP bilingue, renseignements vont être pris auprès d'écoles ayant une configuration similaire et auprès de l'inspectrice en charge de la filière bilingue.

- **Questions relatives aux classes transplantées**

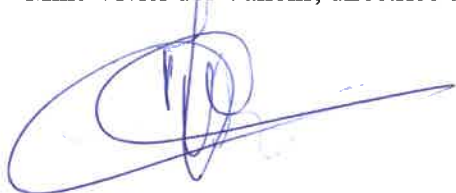
- Toutes les questions relatives aux classes de découverte proposées aux enfants de GS au CM2 seront traitées lors des réunions d'informations proposées par les enseignantes.

- **Pourquoi la garderie est-elle redevenue commune aux deux écoles depuis le retour des vacances de la Toussaint ?**

- La garderie ayant lieu sur un temps hors temps scolaire, le protocole sanitaire appliqué est différent de celui auquel sont soumises les écoles. Cependant, il n'est pas exclu que les écoles disposent à nouveau d'une garderie qui leur est propre en cours d'année.

Fait à Cléguérec, le 25 novembre 2021

Mme Vivier des Vallons, directrice de l'école



M. Salzedo, secrétaire de séance

